

14ème législature

Question N° : 102965	De M. Lionel Tardy (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > transports	Tête d'analyse > transport de voyageurs	Analyse > données de transport. mise en open data. décret. publication.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le décret d'application de l'article 4 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, qui prévoit la mise en open data des données de transports, et notamment de celles relatives à l'accessibilité des arrêts aux personnes handicapées. Cette ouverture n'est aujourd'hui pas mise en œuvre, faute de décret d'application. Ce décret aurait dû être pris au mois de novembre 2015 ; il a donc plus d'un an de retard. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quand sera pris ce décret, étant entendu que sa publication est désormais urgente.